# Fiche de candidature générale Officiel /opérateur ou technicien scoring

Gérez votre dossier en lien direct avec l'interlocuteur administratif fédéral ou de ligue sans intermédiaire.

Il s'agit de la première étape de votre formation!

Indiquez plus bas l'ensemble des renseignements demandés sans oublier le sport choisi!

Le lieu vous sera confirmé dans la convocation

Date limite d'inscription : Une semaine avant le début du stage.

**ATTENTION**, le dépôt de votre candidature pour les BJAR et Opérateur se fait au niveau de votre ligue et pour les BJAN – Superviseur – Technicien scoring cela se fait à : eric.ekambi@ffkmda.fr

PAIEMENT par virement bancaire ou par chèque par courrier postal et à l'ordre de :

1/ la FFKMDA (pour le national) : **Commission arbitrage, 38 rue Malmaison, 93170 Bagnolet** 

2/ Votre Ligue Régionale (pour les actions régionales) à son adresse postale.

#### Vos interlocuteurs au niveau de votre Ligue Régionale :

AURA: mohamed.rabhi@hotmail.com ÎDF: degoribemali@hotmail.com PACA: teambattle@msn.com

NORMANDIE: richard.roussel280577@outlook.com

GRAND EST: lbboxing@hotmail.fr OCCITANIE: arbitre@lokmda.fr

NOUVELLE AQUITAINE : sec.lna.ffkmda@outlook.fr

BRETAGNE: ocotard13@gmail.com

HDF: officiels@ligue-hauts-de-france-ffkmda.com

BOURGOGNE – Franche-Comté : arbitrage@lbfckmda.fr

BRETAGNE: ocotard13@gmail.com

CENTRE Val de LOIRE : amnathliang@gmail.com

CORSE: hamblot.francois@orange.fr

PAYS de La LOIRE : jocelyne.sebastien@sfr.fr La REUNION : jeanrenebonmalais@gmail.com MAYOTTE : coach.forme13@gmail.com

N'oubliez pas d'obtenir le PSC1, qualification de secourisme.

Celui-ci sera demandé avant l'édition du diplôme !

#### Rappel des prérequis pour candidater.

BJAR: 120 € (kick); 100 € (muay et pancrace)

- Être licencié à la FFKMDA

*BJAN*: 50 € (quelle que soit la mention)

- Être licencié à la FFKMDA
- Avoir effectué 5 prestations en compétition officielle sous le statut de BJAR titulaire.
- Être Opérateur scoring.

#### Superviseur : 50 €

- Être licencié à la FFKMDA
- Être BJAN titulaire depuis deux saisons en compétition officielle. Sauf en kick.

*Opérateur scoring : 100* € (kick) ; 50 € (muay et pancrace)

- Être licencié à la FFKMDA
- Être B.JAR titulaire

**Technicien scoring :** avant ou après la formation de BJAN. **50** € (quelle que soit la mention)

- Être licencié à la FFKMDA
- Être opérateur scoring

## FICHE DE RENSEIGNEMENT DU STAGIAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur	
Votre nom de naissance	
Vos prénoms	
Votre date de naissance	
Votre nationalité	
Numéro Licence	
Nom du Club	
Votre adresse :	
Code postal :	Commune:
Tel portable :	
Email impératif :	

### Votre formation choisie

Diplôme souhaité	Sport*	Lieu et date

<sup>\*</sup> Kickboxing / Muaythai / Pancrace

#### Votre règlement :

Droit d'inscription

N° de chèque ...€ à l'ordre de la FFKMDA

Si virement bancaire, demandez un RIB de la FFKMDA pour les cursus de niveau national.

Si Hébergement (le cas échéant)

N° de chèque ...€ à l'ordre de la FFKMDA

Si virement bancaire, demandez un RIB de la FFKMDA pour les cursus de niveau national.

# ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je soussignė(e):
M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du diplôme de juge arbitre choisi.
L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées, la participation aura été complète et active, l'examen réussît (s'il y a lieu) et après validation du stage.
J'autorise la FFKMDA à utiliser mon image, prise lors de cette formation, pour toutes communications liées à la promotion du sport et au développement fédéral
Fait àlele
Signature du stagiaire

# REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires d'un diplôme d'Etat de la mention considérée. Ils sont également hautement qualifiés dans la fonction de juge-arbitre ou superviseur au même titre que les référents formations de la CNJA.
- 2) Les stages s'adressent aux licenciés à la FFKMDA.
- 3) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 4) La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 5) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

#### REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (pré requis voir plus haut).
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne.
- 3) Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.
- 4) Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier. <u>Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 10 jours du 1<sup>er</sup> jour de stage.</u>
- 6) Pour le chèque concernant les frais d'inscription, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage.
- 7) Il est obligatoire de joindre une photocopie de votre diplôme antérieur (BJAR et opérateur). Dans le cas contraire l'inscription ne sera pasprise en compte.
- 8) Pour toutes les arrivées anticipées et les départs retardés, le stagiaire en hébergement prend directement contact avec l'établissement d'hébergement (réservations et règlements)